



*La piscine
de plus en plus
ouverte*

Lambersart

N°51

info

9

Transition écologique :
changeons nos habitudes

12-13

Gens du voyage :
un projet d'habitat adapté

16-17

Je participe : les assemblées de quartier
nouvelle formule



👉 **Fête de l'arbre** : la traditionnelle fête familiale au parc des Charmettes a mis cette année à l'honneur le hérisson. Ateliers, jeux, balades, grimpe ont remporté un beau succès.



😊 **Promenades architecturales** : à l'occasion des Journées du patrimoine en septembre, puis le week-end des 9 et 10 octobre, de belles balades à la découverte du patrimoine lambersartois !



😊 **Semaine bleue** : à l'occasion de la semaine bleue, le CCAS avait concocté des déambulations, des ateliers mais aussi des rencontres. Une semaine 100% plaisir !



😊 **Hippodrome piétonnisé** : pour faire suite aux Foulées lambersartois, l'avenue et amateurs de deux roues le dimanche 26 septembre après-midi.

Ouverture

L'éclairage sur la place publique

En conseil municipal comme sur les réseaux sociaux, l'éclairage public s'invite régulièrement dans les "conversations". Des guillemets ? Les usagers de Facebook comprendront cette coquetterie. Si le sujet passionne tant, ce n'est pas pour évoquer la vie nocturne des écureuils, des chouettes ou des mulots qui passent la nuit, avec d'autres, à se chasser les uns et les autres. Non, l'éclairage public, ou plutôt son absence, serait responsable de la délinquance en ville la nuit. Il n'y a pas d'éclairage la nuit ? En fait, pour être exact, il n'y en a pas entre 1h et 5h du matin. Si on voulait être un peu taquin, on vous inviterait à brancher votre réveil entre ces heures pour le constater de "visu". Des guillemets ? C'est bien connu, la nuit on n'y voit pas grand-chose. On y voit tellement peu que les chiffres nationaux de la délinquance sont sans appel, 80% des cambriolages ont lieu en journée, car il fait jour et les gens sont au travail ! Reste 20%, et ce sera toujours trop, surtout quand cela s'accompagne de violence. Autres statistiques, locales cette fois, les chiffres fournis par la police sont parlants et comparent les périodes de novembre 2019 à juillet 2020 et de novembre 2020 à juillet 2021 : le nombre de faits commis la nuit n'a pas augmenté depuis l'extinction de l'éclairage public pendant quelques heures à Lambersart. Il n'y a pas d'aggravation de la délinquance nocturne. Toutefois, si le sujet continue de passionner, vous pourrez toujours en discuter sur les réseaux sociaux, ou encore lors des assemblées de quartier qui s'organisent à partir de cet automne. Le maire a aussi indiqué qu'il souhaitait une transparence totale et qu'il reviendrait régulièrement sur le sujet en conseil.

Triste dernière minute

Nous venons d'apprendre le décès de Werner Balsen, élu de Viersen, du temps de Mme Hammes, artisan du jumelage, médaille d'Or de la Ville de Lambersart et ami de Lambersart. À sa famille, la Ville présente ses plus sincères condoléances.

La rédaction

- 6-7 **Piscine** : le point depuis l'ouverture au public
- 14-15 **Démocratie participative** : site Bonte, le résultat de la concertation
- 9 **Transition écologique** : changeons nos habitudes
- 19 **Jeunesse** : un lieu pour s'amuser et monter des projets
- 10-11 **Handicap** : améliorer l'accessibilité de la ville
- 21 **Seniors** : pour Noël, vous avez le choix !



Transition écologique



Lien social



Démocratie participative



VILLE DE
LAMBERSART



Responsable de publication : Emmanuel Magdelaine / **Mise en page** : Service communication / **Rédaction** : Arnaud Delcroix - Agnès Fourdrigniez / **Photos** : Arnaud Delcroix - Agnès Fourdrigniez / Impression Jean Bernard : imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement / Diffusion gratuite : Mairie de Lambersart **Direction de l'information** - Hôtel de ville 03 20 08 44 44 / **Contact rédaction** : lambersartinfo@ville-lambersart.fr / Dépôt légal en cours.



😊 **L'exposition** "Loups, cabanes, contes et jardins", visitée ici par des scolaires, se poursuit au Colysée.



😊 **Loups, cabanes, contes et jardins** : la librairie Au temps Lire, avenue de Dunkerque, consacre sa vitrine à l'exposition jeune public du Colysée.



de l'Hippodrome était rendue aux piétons

Pratique & utile



😊 Novembre sans tabac, on essaie ?

Faut-il encore le rappeler, le tabac, c'est 75 000 décès par an en France, la principale cause de décès évitable ! Une vraie problématique de santé publique sur laquelle la municipalité met l'accent. Ainsi, le premier espace sans tabac, dans le parc du castel Saint-Gérard, est opérationnel depuis mi-octobre, les panneaux d'information étant posés. L'objectif est de multiplier ces espaces sans tabac dans Lambersart d'ici la fin du mandat, particulièrement dans les lieux accueillant des enfants. Et puis, cette année encore, la Ville participe activement en novembre à l'opération nationale "Mois sans tabac". Des plaquettes et des kits d'aide à l'arrêt du tabac sont mis à disposition à l'accueil du CCAS et de l'hôtel de ville, avec des conseils, un agenda d'aide à l'arrêt, un outil de calcul des économies... En complément, inscrivez-vous à "Mois sans tabac" sur Tabac Info Service ou contactez le 3989. De plus, en novembre, le personnel municipal pourra participer à des ateliers de sensibilisation.

😊 Résidence Izidom : les travaux ont commencé

Les travaux de construction de la résidence Izidom ont commencé, rue des Martyrs de la Résistance à Cantelieu. D'ici un an, cette résidence bien intégrée dans le tissu urbain existant, proposera à la location 25 logements T1 d'environ 25 m², meublés et équipés, à de jeunes actifs de 18 à 30 ans. Des jeunes en apprentissage, en stage, en premier emploi, qui ont souvent du mal à se loger. Gérée par Vilogia, la résidence mettra aussi à disposition de ses locataires, sélectionnés par une commission, une laverie et une salle de convivialité communes, des places de stationnement et un local vélo.



😊 Collecte de la Banque Alimentaire

Pour lutter contre la faim par le partage, la Banque Alimentaire du Nord collecte et redistribue les denrées alimentaires non périssables. Le week-end national de collecte est prévu les 25 et 26 novembre et cette année, la collecte au porte-à-porte, très appréciée mais supprimée l'an dernier en raison de la crise sanitaire, est de retour. Vous avez un peu de temps et souhaitez rejoindre les bénévoles pour la collecte au porte-à-porte et le tri des denrées ? Contactez la responsable locale, Arlette Wahl, par email : banquealimentaire.lambersart@gmail.com



😊 Travaux de rénovation : pensez à la Fondation du patrimoine

Vous envisagez de réaliser des travaux de rénovation à l'extérieur de votre habitation (façade, couverture, jardin) ? Votre habitation est ancienne ou présente des qualités distinctives ? La Fondation du Patrimoine peut vous aider à réaliser ces travaux dans les règles de l'art et à obtenir des aides. La Fondation du Patrimoine a pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine national et tout particulièrement le patrimoine non protégé par l'État, qu'il soit public ou privé. Obtenir le label Fondation du Patrimoine permet aux particuliers de défiscaliser jusqu'à 50 % du montant des travaux et d'obtenir des aides. La Fondation fournit aussi une liste d'artisans compétents. Sachez enfin qu'une grande partie du territoire de Lambersart est protégée par les Monuments Historiques ou en Site Patrimonial Remarquable, ce qui induit l'application de règles particulières dans la réalisation de travaux.

Renseignements : www.lambersart.fr pour le guide de l'urbanisme et www.fondation-patrimoine.org

😊 Vaccinez-vous sans rendez-vous le 3 novembre

Un centre de vaccination éphémère, sans rendez-vous, a été installé une première fois le mercredi 13 octobre à la salle du Pré Fleuri. L'opération est renouvelée ce mercredi 3 novembre, toujours salle du Pré Fleuri, de 9h à 15h. À l'heure où les grands centres de vaccination ferment leurs portes, ce centre permet aux personnes qui ne sont pas encore vaccinées de venir le faire près de chez elles, sans rendez-vous. Le vaccin administré est le Pfizer. Sur place, le deuxième rendez-vous sera proposé dans un autre centre de vaccination, au choix de la personne. Il sera aussi possible de recevoir une 2^e ou une 3^e injection. Attention, les assurés mineurs doivent obligatoirement être accom-



pagnés d'un parent et une autorisation sera remplie sur place. Un stand de la CPAM sera présent pour informer sur l'accès aux droits et l'examen de prévention en santé.

😊 Un nouveau nom pour la salle Malraux ?



Les travaux en cours salle Malraux vont permettre de la transformer en véritable salle de spectacle, notamment par la pose d'une tribune fixe. Le premier spectacle est programmé en janvier 2022.

À nouvel usage, nouveau nom ?
Donnez votre avis par le biais du sondage proposé sur le site internet de la ville [lambersart.fr](https://www.lambersart.fr), jusqu'au 29 octobre.

😊 La gratuité des transports en commun pour les moins de 18 ans



Dès le 1^{er} janvier 2022, les jeunes métropolitains de 4 ans à 17 ans révolus ne paieront plus les transports de la MEL. Cette gratuité concernera le métro, le tramway, le bus, le V'Lille, le transport sur réservation et le service Handipole. Chaque jeune devra être porteur d'une carte nominative Pass Pass chargée avec un profil 4-17 ans, ce qui lui permettra de valider chaque trajet aux bornes et de passer

les contrôles d'accès dans le métro. Un profil "gratuité" sera chargé automatiquement et de manière dématérialisée si le jeune dispose déjà d'une carte nominative Pass Pass. S'il n'en possède pas encore, rendez-vous dans l'un des points de vente de la carte Pass Pass.

Travaux de voirie et circulation interdite rue Auguste-Bonte

À compter du 25 octobre et pour 3 semaines, la circulation sera interdite dans la partie de la rue Auguste-Bonte comprise entre l'entrée du cimetière et la rue du M^{al}-Joffre. La Métropole Européenne de Lille réalise en effet des travaux pour élargir les trottoirs à 1,4 mètre, de part et d'autre de la chaussée. De ce fait, le stationnement sera définitivement supprimé entre le cimetière et la rue du M^{al}-Joffre. Le tapis de chaussée de la rue Auguste-Bonte sera refait entièrement de la rue du M^{al}-Joffre jusqu'à l'av. de l'Hippodrome et des bandes cyclables suggérées seront aménagées. Quand une véritable bande cyclable n'est pas réalisable, ces bandes cyclables suggérées indiquent au cycliste la meilleure position à adopter sur la chaussée et attirent l'attention de l'automobiliste.

Une bande cyclable avenue Henri-Delécaux

Tenez-en compte dans vos déplacements : vendredi 5 novembre, des travaux de voirie auront lieu av. Henri-Delécaux côté impair, entre l'av. de la République et l'av. de l'Hippodrome. Une bande cyclable sera en effet réalisée par la MEL du côté opposé aux commerces. Pour cela, la chaussée sera rabotée sur 1,5 m de large le long du caniveau et un enrobé rouge spécifique sera posé pour différencier la bande cyclable. De ce fait, la largeur de la chaussée réservée aux automobiles sera légèrement réduite.

Don du sang

La prochaine collecte de don du sang à Lambersart aura lieu vendredi 5 novembre, salle de sports du Béguinage, de 10h à 13h et de 15h à 19h30. Inscription obligatoire pour prise de rendez-vous sur <https://monrdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Cérémonies des 10 et 11 novembre

Voici le programme des cérémonies du 103^e anniversaire de l'Armistice de 1918.
10 novembre : 18h30 : rassemblement place de la Victoire, mise à feu des flambeaux des éclaireurs et scouts, distribution de lampions aux jeunes Lambersartois présents ; 18h45 : cortège vers le cimetière de Canteleu, ravivage de la flamme du Soldat inconnu.
11 novembre : 10h30 : office religieux à l'église St-Sépulcre ; 11h45 : rassemblement au Monument aux morts, place de la Victoire ; 12h : cérémonie, défilé vers l'hôtel de ville ; 12h30 : aubade de l'harmonie, allocution de Nicolas Bouche, maire, verre de l'amitié.

La piscine Guérécheau bientôt ouverte le dimanche ?

Depuis un an, la piscine de Lambersart est au centre de nombreux projets, entre nouvelles ouvertures et futurs travaux. Thomas Hubert, adjoint au sport, fait le point.

« Jusqu'à l'année dernière, il y avait un statu-quo quant à l'utilisation de la piscine de Lambersart entre les scolaires, les associations et une ouverture au public uniquement l'été, en fin de journée, après le passage

l'une des 300 piscines municipales sur 6 000 restées ouvertes pendant la vague épidémique » développe l'adjoint au sport.

L'objectif de la municipalité n'est pas la rentabilité, « mais ouvrir aux familles permet aux enfants d'améliorer leur natation ». Les chiffres lambersartois sont d'ailleurs plutôt bons puisque si 1 enfant sur 6 ne sait pas nager au sortir du CM2 sur le territoire national, le chiffre tombe à 8 % à Lambersart.

La piscine tournesol de Lambersart, sur les 180 encore existantes, s'est donc



Baigneurs lambersartois

« Faites pas de pub, va y avoir du monde ! » C'est avec le sourire que madame B, elle a fait jurer de ne pas écrire son prénom, prodigue un conseil difficilement tenable. Ce jeudi après-midi, ils sont une dizaine du club des retraités à venir se baigner. « La semaine dernière nous n'étions que trois », confie Alain. Le bouche à oreille fonctionnant, ils sont de plus en plus nombreux à user du créneau senior. « On adore les jeunes, mais ils vont trop vite, alors ce créneau rien que pour nous, nous va bien... », souligne encore Alain. Depuis que la piscine est ouverte au public, il y a de plus en plus d'inscrits, « on frôle la cinquantaine le samedi » indique Hélène, cheffe de bassin. Si certains viennent pour la détente ou le sport, d'autre comme Thérèse viennent pour retrouver la santé. « C'est la première fois que je viens et je ne serais peut être pas venue sans ce créneau senior. J'ai eu des soucis de santé et la piscine va me permettre de retrouver une meilleure forme. » Marylène, 41 ans, explique que la piscine lui a sauvé la vie lors du confinement. Toutes les piscines étant fermées, elle s'est sentie en danger psychologiquement. Heureusement, cette Lambersartoise depuis 15 ans a pu profiter « des créneaux sur prescription médicale et ce fut un grand soulagement » dit-elle. Marylène indique par ailleurs que c'est la piscine qui lui a « donné la force de trouver un nouvel emploi de comptable », alors qu'elle s'était trouvée au chômage lors du 1^{er} confinement. Aujourd'hui Marylène peut porter un regard objectif sur la piscine qu'elle fréquente régulièrement, « très lumineuse, propre, bien chauffée avec des maîtres-nageurs super sympas, mais un peu petite dans laquelle il est difficile de nager quand il y a du monde. »

des centres de loisirs », explique Thomas Hubert, adjoint au sport. S'il n'y avait jamais eu de réflexion sur une ouverture plus large, « nous avons constaté qu'il y avait des trous dans la raquette ». Une expression qui laisse entendre « qu'il était possible d'ouvrir davantage un équipement public aux Lambersartois, qui coûte près de 400 000€ chaque année à la collectivité, et ceci sans toucher aux créneaux déjà en place », ajoute encore l' élu.

En décidant d'ouvrir plus largement, la municipalité répondait ainsi à une anomalie, celle pour une ville d'avoir une piscine dans laquelle il était presque impossible pour le quidam de se baigner. « Nous avons déjà démontré lors du confinement notre capacité à laisser la piscine ouverte, pour les publics prioritaires, mais pas seulement. Les piscines de Lomme et Lille étant fermées, nous avons permis aux pompiers de Lomme de venir s'entraîner à Guérécheau,

ouverte aux Lambersartois.

« Dans un premier temps nous avons ouvert le jeudi après-midi puis le samedi matin et le vendredi midi ». Cela n'a pas été une histoire simple, car il a fallu rassurer les responsables associatifs et rarement modifier certains horaires.

Mais pour Thomas Hubert, « le challenge sera d'ouvrir le dimanche ». « Nous avons constaté que la piscine était libre 45 dimanches par an », une brèche dans laquelle la ville souhaite s'engouffrer « mais pour cela il faut aussi réorganiser le travail des maîtres-nageurs et également recruter ».

D'autres projets sont en gestation autour de la piscine, un budget de 200 000 € devait d'ailleurs être dégagé pour permettre une réouverture de la structure, actuellement cassée, lors des jours de beau temps, mais aussi concevoir une plage avec transats le tout borduré par un grillage arboré jouxtant un parking qui sera refait par la MEL.



Les horaires tout public

En période scolaire :

- Le jeudi de 17h30 à 18h45
- Le vendredi de 12h15 à 13h30
- Le samedi de 8h30 à 11h30

En période de vacances :

- Le mardi de 16h30 à 20h
- Le mercredi de 14h à 17h
- Le jeudi de 16h30 à 21h
- Le vendredi de 12h à 14h
- Le samedi de 9h30 à 12h

• Sortie de l'eau 30 minutes avant la fin de la séance • Passe sanitaire obligatoire (à partir de 12 ans et 2 mois) • un justificatif de domicile sera demandé pour bénéficier du tarif lambersartois.



BIS

35^e Foulées

lambersartoises

sous le signe de l'émotion



Cinq courses pour autant d'hommages à Gérard Tancre, décédé en novembre 2020 et qui fut, avec d'autres à l'origine de la création des foulées de Lambersart. À chaque fois le même rituel, une minute d'applaudissements et les poils qui se dressent. Cinq courses pour tous les types de coureurs, sur 5 ou 10 km pour les grands et le kilomètre presque tout en côte... Il faut se la faire la montée de l'avenue du Colysée quand on a 5 ans, pour les élèves élémentaires et de collèges !

Cinq belles courses, de l'émotion, du soleil et beaucoup de joie, tout était réuni pour que ces 35^e Foulées bis soient réussies. Après l'épisode manqué de 2020 pour cause de tempête, ça faisait plaisir de voir tous ces athlètes prêts à en découdre sourire aux lèvres. Ça faisait plaisir aussi de revoir Djamel Bachiri, recordman des victoires à Lambersart, qui il y a peu s'inscrivait au 5 et au 10km et gagnait les deux. Cette année, le coureur nordiste revenait dans le circuit pour une place d'honneur au 5 km, challenge réussi avec la 4^e place.

Retrouvez plus de photos et tous les classements sur lambersart.fr



**Se déplacer
autrement**



**Consommer
autrement**



**S'alimenter
autrement**



**Le numérique
autrement**

Changeons nos habitudes avec l'aide de la Ville

Changer ses habitudes pour mieux respecter la planète, ce n'est pas si simple, mais c'est impératif ! Pour vous aider, la Ville met en place des ateliers pour consommer mieux, se déplacer mieux, s'alimenter mieux ou pratiquer le numérique autrement. Chiche ?

C'est facile de s'émouvoir contre la pollution de l'air, de l'eau, des tempêtes et des drames qui ont touché la vallée de la Roya en 2020 ou encore la Belgique et l'Allemagne cet été. C'est facile de râler contre les sacs qui s'agglomèrent pour créer un continent de plastique au milieu de l'Atlantique ou pester contre le changement climatique. C'est facile, mais encore faut-il être capable de changer ses propres habitudes. Le constat date, mais le fossé est encore trop grand pour certains et pour ceux-là, le changement n'est pas pour demain. Et pourtant, les rapports du Giec sont alarmants, il y a le feu au lac, alors c'est absolument maintenant qu'il faut changer de braquet, sinon...on ira droit dans le mur ! Le changement ne doit pas nous faire peur, nous ne vivons pas plus mal, bien au contraire, nous vivons mieux et nous respirerons mieux.

Pour vous aider, la Ville s'est mobilisée, il y a quelques années, pour inciter et donner le goût du changement. Rappelez-vous, c'était en 2018 avec le Défi famille zéro déchet, avec les formations compostage et lombricompostage. Des dispositifs qui se poursuivent et ont encore toute leur place.

Alors que "le jour du dépassement", date à laquelle l'humanité consomme davantage de ressources que la Terre ne peut en produire, a été atteint, cette année, le 29 juillet, la Ville

souhaite aller encore un peu plus loin en déclinant quatre thématiques pour accompagner le changement d'habitudes : consommer autrement, se déplacer autrement, s'alimenter autrement et le numérique autrement. C'est sous forme d'ateliers, de formations ou de conseils que vous aurez accès aux clés pour faire différemment. Des ateliers pratiques avec une douzaine de participants à chaque fois.

Êtes-vous prêts à vous lancer ?

Pour vous donner envie de vous lancer, le service du développement durable avait programmé le jeudi 21 octobre, un atelier sur la consigne des bouteilles en verre par Benoît Bellavoine. Un vieux concept que les moins de 50 ans connaissent à peine et qui pourtant était monnaie courante encore au début des années 80. Le spécialiste a rendu très simple cette pratique qui revient enfin au goût du jour !

Toute la programmation n'est pas encore connue mais voici quelques ateliers pour lesquels vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire • le home organizing, visant à mieux ranger et organiser son lieu de vie ou de travail le mardi 9 novembre • l'alimentation durable ou comment lire une étiquette et les signes officiels de qualité par le groupement régional pour la qualité alimentaire le samedi 20 novembre • la pollution numérique et la sobriété numérique par des bénévoles du CERDD le jeudi 9 décembre. D'autres ateliers sont prévus en 2022.

N'hésitez pas, inscrivez-vous sur zerodechet@ville-lambersart.fr et quettez les ateliers suivants sur lambersart.fr

Handicap Améliorer l'accessibilité de la Ville & des services

La municipalité a engagé depuis plusieurs mois une démarche d'analyse de la question du handicap sur la commune. Tous les dispositifs existants sur le territoire ont été recensés. Un des axes de travail est l'accessibilité pour tous. Revue de détail.



Mieux connaître l'accessibilité des espaces publics et bâtiments

Un premier travail sur l'accessibilité des espaces publics dans différents quartiers de Lambersart a été réalisé au printemps dernier avec la participation de personnes en situation de handicap. Ce travail a donné lieu à la rédaction d'un mémoire par un étudiant. Depuis juin 2021, un partenariat est formalisé avec l'Université de Lille afin de professionnaliser le dispositif en utilisant en particulier l'outil informatique Gevu et identifier ainsi toutes les entraves, soit sur les espaces publics, soit au niveau des ERP (Établissements Recevant du Public). Un diagnostic de performance accessibilité sera

ainsi établi par grand type de handicap ou plus globalement tous types de handicap confondus. Ce diagnostic intégrera les critères réglementaires indispensables à l'accessibilité mais aussi d'autres critères "souhaitables" davantage liés à l'usage des différentes structures. Des solutions seront proposées et devront être travaillées avec les services de la commune, de la MEL, mais aussi en concertation avec les personnes en situation de handicap. D'ici la fin de l'année, plusieurs rues du quartier Canteleu ainsi que la salle André-Malraux seront ainsi étudiées.

Les places PMR répertoriées

La plupart des places de stationnement PMR situées sur le territoire de Lambersart sont répertoriées sur le site internet de la ville. Il suffit de taper "PMR" dans le moteur de recherche et vous avez accès non seulement à une carte interactive situant ces places, où vous pouvez zoomer sur les quartiers, mais aussi à la liste des 16 places équipées de capteurs, grâce auxquels vous savez si l'emplacement est libre ou occupé en temps réel. Il s'agit de places situées devant certains équipements municipaux, comme la mairie, la médiathèque, les cimetières... À l'avenir, la Ville projette d'équiper des places PMR supplémentaires en capteurs.

Passages piétons et site internet, pour les personnes malvoyantes

Pour faciliter le déplacement en ville des personnes malvoyantes, la MEL équipe les feux tricolores de dispositifs sonores d'aide à la traversée des passages piétons. Le message sonore indique la couleur du signal piéton. Ce système est activé grâce à une télécommande qui est remise au CCAS, en fournissant simplement une carte d'identité, une carte d'invalidité et un justificatif de domicile. Sur le site internet de la ville, les personnes ayant des difficultés pour lire peuvent aussi accéder à un logiciel de lecture des informations et articles : il suffit de cliquer sur "écouter" en haut à gauche de l'article sélectionné.

Une salle Malraux plus accessible

Salle André-Malraux, des travaux ont commencé depuis juillet 2021 en vue notamment d'installer une tribune fixe. À cette occasion, des travaux d'accessibilité vont être réalisés d'ici la fin de l'année : création de quatre places de stationnement PMR devant la salle, installation d'un ascenseur extérieur permettant d'accéder au rez-de-chaussée et à l'étage de la salle Malraux, installation d'une nouvelle rampe extérieure d'accès PMR, réfection de la signalétique intérieure et extérieure aux normes d'accessibilité. D'autres travaux de mise en accessibilité seront ensuite réalisés en 2022 dont la mise en conformité des sanitaires.



Acceo et les boucles magnétiques, pour les personnes sourdes et malentendantes

Acceo est un nouveau service qui facilite l'accès téléphonique des personnes sourdes et malentendantes à l'accueil de la mairie, du CCAS, comme à celui de nombreux organismes. Il suffit de télécharger l'application gratuite Acceo sur son téléphone portable, ou le site web Acceo sur son ordinateur, de chercher "ville de Lambersart", de choisir la transcription de texte écrit ou la possibilité d'être filmé en langue des signes, et un opérateur fait l'intermédiaire, en direct, entre l'utilisateur et l'agent de la mairie. Acceo est accessible aux horaires d'ouverture habituels des services publics ; ce service est gratuit pour les utilisateurs. Pour faciliter l'accueil physique des personnes sourdes et malentendantes, la Ville dispose de boucles magnétiques remises en activité. Il s'agit d'appareils disposés à proximité de l'utilisateur et de l'agent et qui permettent aux personnes appareillées de bénéficier d'un son plus clair, dissocié du bruit environnant. Les personnes non appareil-



lées peuvent se faire prêter un casque par la Ville pour bénéficier de ce dispositif.

Les boucles magnétiques sont disponibles à l'accueil de la mairie, du CCAS, au Colysée... Il est aussi possible de les mettre à disposition dans certaines salles municipales lors de réunions publiques.



Caroline Dehondt, paraplégique

« Je suis paraplégique depuis ma naissance. Je vis en appartement à Lambersart, travaille comme conseillère en insertion professionnelle, et conduis ma voiture. Je suis sur les fichiers du CCAS car ce dernier m'a aidée à aménager mon logement. Et lors du confinement, comme je n'arrivais plus à me faire livrer par mon supermarché, j'ai appelé le CCAS et Gérald Joly est venu faire mes courses.

Le CCAS m'a recontactée pour participer, au printemps, à un parcours d'accessibilité pour un premier diagnostic dans le quartier du Bourg. C'est un quartier rénové qui me permet de me déplacer sans problème dans un cadre fort agréable. En revanche, à Canteleu où j'habite, les déplacements en fauteuil sont difficiles, les trottoirs sont étroits, des obstacles encombrant le passage, et les descentes de trottoirs sont souvent trop élevées avec comme risque une chute en avant du fauteuil. Ce qui m'oblige souvent à faire des détours. Pas très loin, le rond-point de la place de la Victoire est un véritable parcours du combattant.

Par ailleurs, les places de stationnement PMR ne sont pas très bien respectées et peu nombreuses. Parfois, elles sont occupées, en particulier sur les parkings des supermarchés de Lambersart, ce qui m'oblige à faire demi-tour. Autre incivilité : le stationnement empiétant sur la place réservée, qui m'empêche de rentrer dans mon véhicule. En revanche, les bâtiments publics sont accessibles sans problème et le personnel est prévenant.

Il pourrait aussi exister une meilleure information sur les aides et les services existants pour les personnes porteuses de handicap ».



Duoday, duo de choc en mairie

En 2020, lors de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, la Ville a participé pour la première fois au "DuoDay", dont le principe est de créer un duo d'une journée entre une personne porteuse de handicap et un salarié, en l'occurrence un agent municipal. Trois personnes porteuses de handicap ont été accueillies par des agents municipaux volontaires en lien avec l'Esat de Lomme.

Cette année, la Ville renouvelle l'opération le 18 novembre. Plusieurs directions se sont portées volontaires pour participer au DuoDay : informatique, espaces verts, habitat-logement, CCAS. Une formation de sensibilisation à l'accueil des personnes en situation de handicap, notamment psychique, sera dispensée en amont de la journée aux agents concernés.



Gens du voyage

Un projet d'habitat

adapté au triangle des Ormes

Pour respecter enfin son obligation légale, la Ville s'engage dans la réalisation d'un projet d'habitat adapté pour 11 familles sédentarisées de gens du voyage vivant dans la métropole.

Se conformer aux obligations légales

La loi

En France, les lois Besson I (1990) et Besson II (2000) encadrent les conditions de stationnement et d'accueil des gens du voyage. Chaque département a l'obligation d'adopter un Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage, pour développer les offres d'habitat adaptées aux modes de vie des gens du voyage. Chaque commune de plus de 5 000 habitants a l'obligation de mettre à disposition une solution d'accueil sur son territoire.

Sur le territoire de la MEL

La MEL organise l'accueil des gens du voyage dans la métropole. Sur ce territoire, près de 300 familles résident de façon permanente sur les 14 aires d'accueil existantes. Cette sédentarisation bloque l'accès des aires aux personnes qui voyagent réellement, et sont contraintes de stationner ailleurs,

de manière illicite. L'ampleur de ce nouveau phénomène de sédentarisation conduit la MEL à développer des nouvelles formes d'habitat, adaptées aux nouveaux modes de vie des gens du voyage. Le Plan Local d'Urbanisme adopté en 2019 fixe ainsi l'objectif de reloger 150 à 160 familles dans un habitat adapté, différent des aires d'accueil. La MEL incite donc les communes n'ayant pas encore rempli leur obligation légale à développer désormais ce type d'offre.

À Lammersart

Lammersart est tenue d'appliquer la loi Besson et de participer à la mise en œuvre du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage. Il prescrit à la ville la réalisation de 11 unités de logement. La commune avait, depuis le Plan Local d'Urbanisme de 2004, un emplacement réservé sur le site des Muchaux pour une aire d'accueil. Suite à la modification du Plan Local d'Urbanisme en 2016, l'emplacement réservé a été transféré sur le site des Ormes, à proximité du cimetière paysager, et la commune a souhaité y réaliser de l'habitat adapté afin de répondre aux nouveaux modes de vie des gens du voyage.

Le projet

11 maisons

Différentes formes d'habitat à destination des gens du voyage coexistent : l'aire d'accueil classique et le terrain familial locatif, où l'habitat mobile est dominant, et le logement social en habitat adapté, où l'habitat mobile est secondaire. Pour cette dernière forme, choisie à Lambersart, il s'agit de logements individuels, dont la configuration permet l'installation d'une caravane à proximité (qui permet l'indépendance d'un membre de la famille ou l'accueil de visiteurs temporaires), la caravane étant considérée comme une chambre. À Lambersart, il s'agira de 11 maisons de plain pied de type 2, avec possibilité d'extension en T3 pour 3 d'entre elles, et possibilité de stationner une caravane (reliée par un auvent au logement) et deux véhicules sur chaque parcelle. Il s'agit de constructions classiques, en ossature bois. L'isolation sera adaptée à la proximité de plusieurs voies de chemin de fer et conçue pour limiter la consommation d'énergie.

Du logement conventionné

Après un appel à candidatures auquel ont répondu trois bailleurs sociaux, le terrain, propriété de la ville, sera acquis par Habitat du Nord, lauréat. Les familles ciblées par ce dispositif sont celles qui ne souhaitent plus ou ne peuvent plus voyager, elle se sont sédentarisées et ancrées sur la métropole pour diverses raisons (précarité, scolarisation des enfants, perte d'autonomie, activité économique...). Elles doivent avoir réalisé une demande de logement social. 33 familles étaient candidates au projet au départ, 11 seront retenues dans le cadre d'une Commission d'Attribution Logement, conformément à la procédure en matière de logement conventionné. Les familles seront locataires en titre de leur logement et soumises aux droits et devoirs de tout locataire.

Sur le site des Ormes

Le projet sera accueilli sur un terrain de 7000 m² dans le secteur du triangle des Ormes, près du cimetière paysager et des jardins familiaux. Il bénéficiera de la proximité de toutes les commodités (écoles, transports, commerces, équipements publics...). Il sera desservi par une voirie aménagée par la MEL longeant la voie de chemin de fer. Un talus sera créé le long de la voie ferrée.



Un accompagnement renforcé

L'organisme d'utilité sociale Soliha (Solidaires pour l'Habitat) réalise actuellement un diagnostic approfondi des familles candidates. Il mènera ensuite un accompagnement des 11 familles retenues, avant l'entrée dans le logement et pendant les mois qui suivent, afin qu'elles appréhendent la vie de locataire (ouverture de compteurs, gestion des factures et des charges, relations de voisinage...). Enfin, le bailleur continuera d'assurer une gestion locative adaptée.



Un temps d'échange fructueux

La Ville a organisé le 23 septembre un temps d'échange en extérieur entre les partenaires (MEL, Habitat du Nord, Soliha), les habitants proches du projet et des familles de gens du voyage présélectionnées. Après un accueil par Nicolas Bouche, maire, le projet a été présenté par Fabrice Bouquet, d'Habitat du Nord, le bailleur social. « C'est une opération de logement social ordinaire, mais dans la conception il y a des particularités qui répondent aux demandes des gens du voyage », a-t-il résumé. La volonté est d'offrir un habitat résidentiel, avec « portail d'accès au site, local technique et poubelles, espaces verts privés, périmètre végétalisé... » L'association Soliha a ensuite présenté les besoins des gens du voyage qui seront retenus : avoir davantage de confort tout en conservant leur caravane, « un élément fondamental de leur histoire et de leur mode de vie ». Elle a aussi expliqué son accompagnement et rassuré les riverains. « Les familles sont amenées à devenir des habitants de Lambersart à part entière ».

Enfin, le vice-président de la MEL en charge des aires d'accueil, Patrick Delebarre, a rappelé la difficulté de vivre en aire d'accueil classique, avec le froid en hiver, des notes d'électricité avoisinant les 400 euros, cela sans APL possible. Il a espéré « faire venir beaucoup de maires ici pour les convaincre » de l'intérêt de ce type de programme. Quelques riverains, mesurés, se sont inquiétés du délaissement d'un quartier enclavé, de l'accès au site, ou encore de la taille des familles. Surtout, ils ont pu écouter les motivations des gens du voyage présents : « j'ai un enfant de 7 ans que j'ai du mal à scolariser car la police nous fait quitter tous les 15 jours un stationnement illicite », « j'ai 12 ans et j'aimerais avoir plus de confort car actuellement je dors avec la ma mère et ma sœur dans le même lit et je suis obligée de suivre des cours par correspondance », « les hivers sont très difficiles en caravane, parfois il n'y a plus d'eau », « je vieillis et je voudrais avoir davantage de confort »... Et une jeune femme de remercier les intervenants « pour ce magnifique projet ».



Calendrier

2021

- Diagnostic approfondi des 33 familles candidates
- Présélection des familles
- Échange avec les familles présélectionnées, les riverains, les partenaires et acteurs locaux.
- Dépôt du permis de construire

2022

- Début du chantier de construction
- Sélection des familles en commission d'attribution

2023

- Livraison des logements et installation des familles



Bonte en mutation(s)

Les grandes lignes du projet

La première phase de concertation concernant l'aménagement du site Bonte est terminée, les préconisations retenues s'imposeront à l'opérateur qui sera choisi par la MEL.

Entre la rue Auguste-Bonte et l'avenue de l'Hippodrome, le site Bonte, propriété de la Métropole Européenne de Lille, doit accueillir, rappelons-le, un nouveau lieu de vie avec 350 logements dont 40 % de logements locatifs conventionnés, dans sa partie sud de 6 hectares. Voilà pour le cadre.

Pour le reste, la page était blanche, et la Ville avait demandé à la MEL que les habitants puissent participer très en amont à la co-construction du projet. Après un été d'échanges marqué par des réunions, des ateliers participatifs et des rencontres sur site qui ont permis de recueillir plus de 300 contributions, c'était le moment du bilan, mardi 12 octobre, lors d'une réunion publique en mairie.

« Je remercie le travail d'analyse et de synthèse effectué par la MEL, la Ville, et l'agence d'urbanisme Blau » a souligné en introduction Nicolas Burlion, conseiller municipal délégué à l'urbanisme. Certaines contributions, en dehors du cadre déterminé, n'ont pas été retenues, tandis que les contributions pertinentes et importantes en nombre ont été traduites en préconisations qui seront reprises dans le cahier des charges.

Les préconisations

Espaces verts. En plus de la préservation du bois privé et des franges arborées, l'emprise d'espace vert sera portée à 30 %, au lieu des 15 % réglementaires. L'opérateur sera incité à végétaliser au maximum ses aménagements. Des aménagements permettront aussi de valoriser la présence de l'eau pour limiter les îlots de chaleur urbains.

Cadre de vie. Il sera demandé l'aménagement d'aires de jeux pour enfants et exigé des espaces publics de qualité. L'espace dit "la plaine" à l'arrière de l'allée Evrard-de-Frioul sera préservé. L'opérateur devra implanter des commerces de proximité et des services au sein du projet.

La partie nord du site pourrait être dédiée aux pratiques sportives et de loisirs dans la nature.



Forme urbaine. Une gradation en densité et en hauteur des logements prenant en compte les logements existants sera privilégiée. En d'autres termes, l'habitat devra être plus haut près du Lidl et plus bas près des maisons.

Forme architecturale. Le cahier des charges reprendra les exigences de variété des matériaux de construction et des formes architecturales, et de prise en compte de la pérennité des matériaux. Sera aussi imposé un espace extérieur par logement (balcon, jardinet). Un concours d'architecte pourrait être mis en place.

Transition écologique. Le projet devra prendre au maximum en compte la qualité environnementale des constructions (matériaux, revêtements, performance énergétique, récupération des eaux, bilan carbone...). La labélisation en éco-quartier sera étudiée.

Mobilité douce. L'aménagement du site valorisera les modes de déplacements doux (marche, vélo...). Ces modes de déplacement seront séparés des véhicules motorisés. De plus, il est prévu que la future voie verte reliant le Pont Royal à la gare de Lomme innerve ce projet du nord au sud.

Stationnement. Les parkings enterrés ou semi-enterrés seront imposés, l'offre de stationnement respectera la réglementation.

Connexions. La voirie principale sera située le long de la voie ferrée. Le projet fonctionnera en impasse s'agissant des véhicules motorisés. La possibilité de connexions douces avec les lotissements voisins et sous la voie ferrée avec le secteur de la plaine du Cossec sera à approfondir.

Et après

À l'issue de la présentation des préconisations, la question des liaisons douces entre le projet et les lotissements voisins a été à nouveau abordée. Cette question sera donc réexaminée au fur et à mesure de la co-construction du projet. La concertation n'est d'ailleurs pas terminée, a rappelé Bertin Lembrez, conseiller délégué au logement, en réponse à d'autres questionnements : elle vivra tout au long de la définition du projet.

Prochaines étapes : le vote du bilan de restitution par le conseil municipal et le conseil métropolitain en décembre puis le lancement de la mise en concurrence des opérateurs par la MEL.



Le conseil des associations nouveau est arrivé !

Après des mois de crise sanitaire empêchant toute réunion en présentiel, la municipalité a souhaité relancer le conseil des associations, instance créée en 2014, en tant « qu'instance d'échange, de proposition et de concertation », dans la droite ligne de la politique de démocratie participative. C'est ce qu'a expliqué en ouverture d'une première réunion Pascale Lucot, adjointe à la vie associative, qui s'est aussi félicitée que « la ville ait un tissu associatif aussi dynamique » et a remercié les bénévoles pour leur investissement. Il s'agissait donc lors de cette première réunion d'élire les 12 représentants d'associations au conseil, composé également de 7 élus municipaux (dont 2 de l'opposition). Mais l'objectif était aussi de lancer les premiers travaux.

Suite au vote du conseil municipal, le conseil des associations a désormais quatre objectifs principaux, a rappelé Pascale Lucot : la réflexion sur les critères d'attribution des subventions, la co-construction de projets ville/associations ou entre associations, l'échange sur les plans de formation, la sensibilisation et la prévention pour les cadres associatifs, et la réflexion



sur la transition écologique.

La réunion a aussi permis de travailler par ateliers sur les souhaits des responsables d'associations après deux années difficiles pour le milieu associatif.

Il s'avère que ceux-ci souhaitent notamment davantage de promotion et de communication pour les aider à redémarrer, une dynamisation par des événements inter-associatifs et des relations accrues associations-mairie, et une réflexion sur les nouvelles attentes de la population. Pour autant, le premier chantier, en cours, est celui de la réflexion sur les critères d'attribution des subventions, en raison de la proximité du vote du budget 2022.

Les représentants associatifs élus

Catégorie culture : Marie-Hélène Caudron (Centre Culturel du Canon d'Or); Dany Landy (Dany's Folies); Michel Pruvost (Musique et Liturgie Fatima); Didier Schmandt (Culture et Bibliothèques pour Tous)

Catégorie loisirs/jeunesse : Ludovic Decroo (Centre social Lino Ventura)

Catégorie sport : Laurent Frappart (Iris Hockey Lambersart); Patrick Leoszewski (Lambersart Taekwondo Club)

Catégorie social/solidarité : Pierre Dumoulin (Lambersart Kaniv Ukraine); Christiane Laroyenne (Enfance et Vie)

Catégorie autres : Jean-Marie Chalouatte (RPL radio 99 FM); Annick Sys (Amitiés internationales)



Le mouvement de citoyens "Lambersart demain, c'est maintenant" a proposé une journée d'échanges et de formation ouverte à tous, samedi 9 octobre, pour faire connaître sa démarche de démocratie participative dont l'objectif est de penser et construire la ville "de demain". Près de 50 personnes étaient réunies ce matin-là salle du Pré Fleuri, déjà membres ou nouveaux arrivés désireux d'en savoir plus. Après une introduction sur le concept de la démocratie participative puis sur les premières actions concrètes, les participants ont pu réfléchir à l'avenir à partir du témoignage d'un groupe d'habitants de Saint-André engagé

Un temps d'échange et de formation

dans une démarche du même type depuis 2014 : écueils, difficultés, satisfactions et avancées ont été abordés. Une matinée qui leur a donné l'envie de proposer de nouvelles idées et actions.

L'après-midi, une douzaine de personnes a participé à l'atelier Fresque du Climat, un outil ludique qui permet de se former sur la transition écologique.

En attendant la prochaine rencontre ouverte à tous d'ici la fin de l'année, les membres vont travailler, répartis en quatre groupes thématiques : transition écologique, mobilité active, démocratie participative et gouvernance.

Les nouvelles assemblées

De novembre 2021 à avril 2022, six assemblées de quartier vous attendent, avec de nouveaux objectifs et une nouvelle organisation.

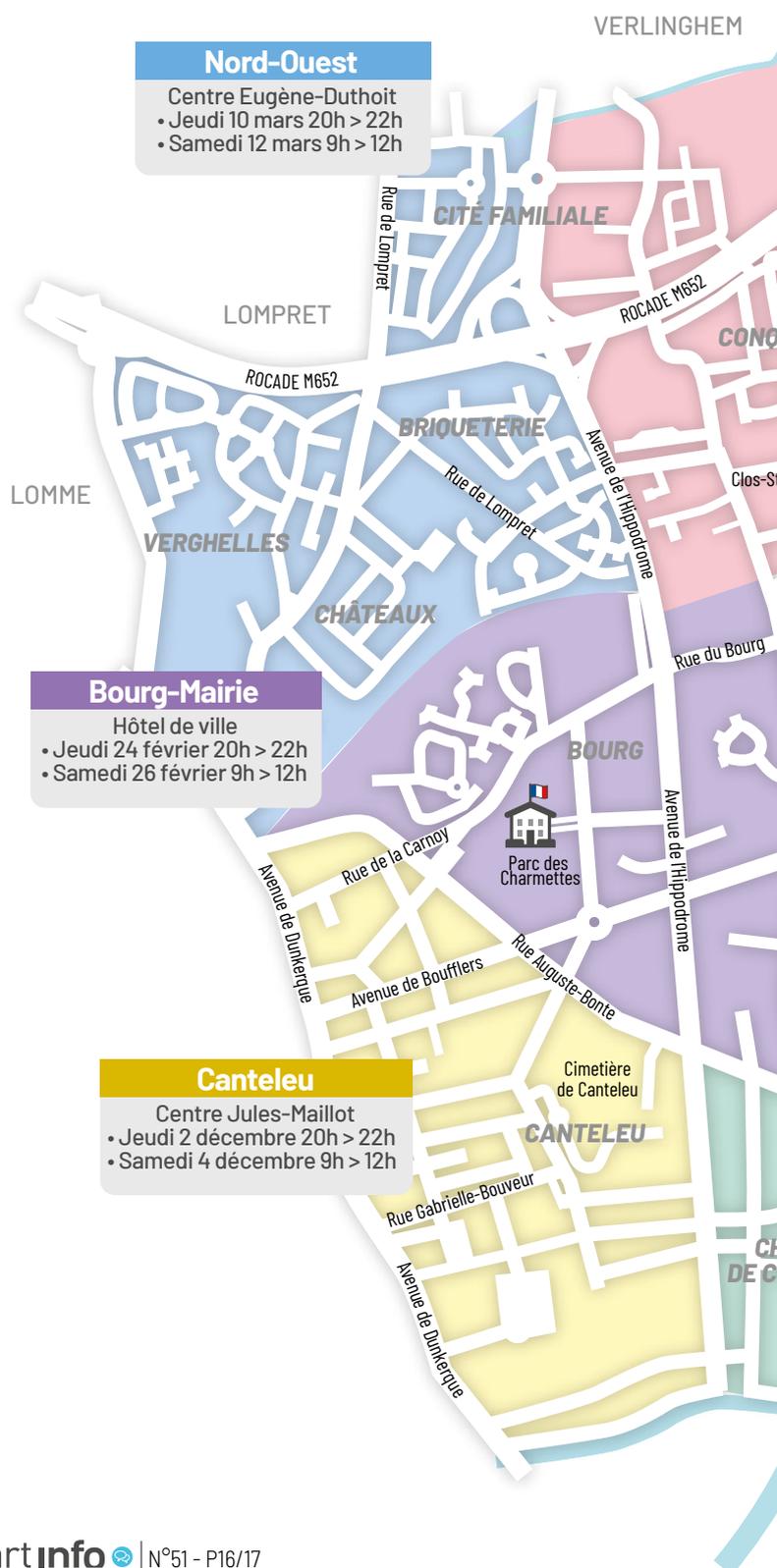
Lambersart est traditionnellement divisée en quartiers, disposant d'adjoints de quartier, et lors des mandats précédents, les Lambersartois ont pu connaître les assemblées de quartier, ouvertes à tous, puis les conseils de quartiers, rassemblant spécifiquement les conseillers de quartier. Dans le cadre de son projet de démocratie participative, la municipalité actuelle a mis en place de nouveaux outils, notamment des processus de concertation pour chaque nouveau projet, mais aussi un observatoire de la démocratie participative et un accompagnement du mouvement de citoyens "Lambersart Demain c'est maintenant". Étape suivante, la Ville lance à présent les nouvelles assemblées de quartier, des instances de proximité qui se réunissent systématiquement. Une fois par an, il s'agira, explique Héloïse Gerber, adjointe à la démocratie participative, « d'une part pour la municipalité de se mettre à l'écoute des habitants et de faire remonter leurs projets, d'autre part d'avoir un lieu de débat régulier pour les projets à l'échelle de la ville ».

Proposez des sujets

Organisées un jeudi de 20h à 22h, ouvertes à tous, les assemblées de quartier disposeront d'un ordre du jour qui ne sera pas imposé par la municipalité mais déterminé par les contributions des Lambersartois. Inquiétudes, envies, propositions, n'hésitez pas, mais manifestez-vous au plus tard 15 jours avant la réunion. Une fois validé, en lien avec les adjoints de quartier, Emmanuel Magdelaine, adjoint des quartiers Cessoie, Conquérants et Canon d'Or, Chantal Cousin, adjointe des quartiers Nord-Ouest et Pacot-Vandracq, Thomas Hubert, adjoint des quartiers Bourg-Mairie et Canteleu, l'ordre du jour sera diffusé via les canaux classiques. À la suite de cette première partie de réunion basée sur les questionnements et idées des habitants, « un temps d'échange sera proposé par la municipalité sur un ou deux sujets du moment intéressant l'ensemble de la ville », explique l'adjointe à la démocratie participative. « Cette année, il s'agira du terrain d'habitat adapté pour les gens du voyage et de l'extinction de l'éclairage public la nuit, des dossiers sur lesquels nous souhaitons informer et écouter la population ». De plus, le samedi matin suivant le jeudi de l'assemblée, un temps de travail en co-construction, sur un sujet précis et d'actualité dans le quartier, de préférence en se rendant sur le site concerné, sera organisé avec les habitants intéressés. Manifestez-vous ! On vous attend nombreux.

> Contribuez à l'ordre du jour de l'assemblée de votre quartier par mail : jeparticipe@ville-lambersart.fr

Je Participe
Donnez votre avis



Nord-Ouest

- Centre Eugène-Duthoit
- Jeudi 10 mars 20h > 22h
- Samedi 12 mars 9h > 12h

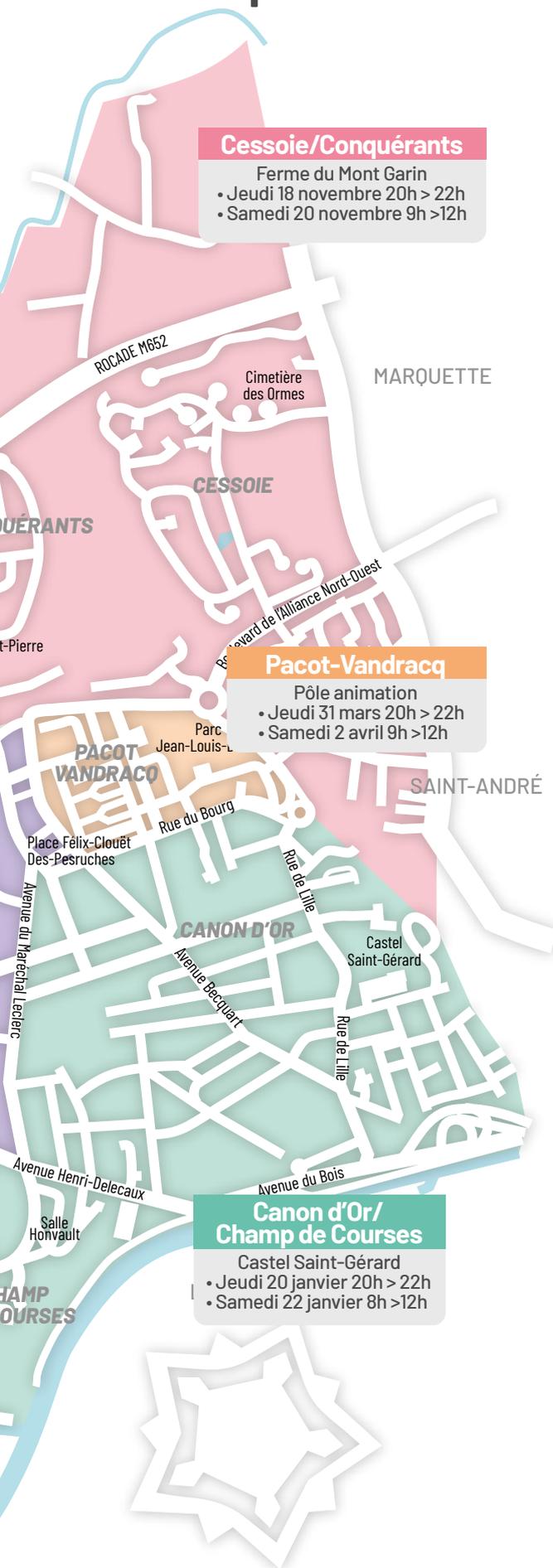
Bourg-Mairie

- Hôtel de ville
- Jeudi 24 février 20h > 22h
- Samedi 26 février 9h > 12h

Canteleu

- Centre Jules-Maillot
- Jeudi 2 décembre 20h > 22h
- Samedi 4 décembre 9h > 12h

as de quartier



Cessoie/Conquérants

Ferme du Mont Garin

- Jeudi 18 novembre 20h > 22h
- Samedi 20 novembre 9h > 12h

Pacot-Vandracq

Pôle animation

- Jeudi 31 mars 20h > 22h
- Samedi 2 avril 9h > 12h

Canon d'Or/ Champ de Courses

Castel Saint-Gérard

- Jeudi 20 janvier 20h > 22h
- Samedi 22 janvier 8h > 12h

Rue Braille, beaucoup de mieux en un an

Dès le début du mandat, la municipalité a souhaité répondre à l'appel des habitants du quartier Braille qui se sentaient abandonnés.

Après les premières rencontres habitants-municipalité, ont commencé des aménagements d'espaces publics, des actions, et le retour dans le quartier de partenaires, pour répondre aux besoins exprimés.



Ainsi, au fur et à mesure, le local associatif au rez-de-chaussée d'une des résidences, déjà siège du Secours populaire, a été rénové, il a été investi par le FCP, le club de prévention, qui y mène du soutien scolaire et va à la rencontre des jeunes du quartier. Le centre social Lino-Ventura propose aussi désormais des ateliers artistiques et des sorties. Les Ajonc accompagnent la naissance d'un jardin partagé, 5^e de la ville, derrière la première résidence... Un jardin sur l'avenir duquel les habitants étaient sceptiques, mais qui pourtant a bien pris forme ! De son côté, la municipalité a remodelé le terrain de football, réaménagé un terrain de pétanque, supprimé une des deux aires de jeux pour rénover la plus fréquentée... Sans compter l'investissement d'habitants qui ont pris le relais sur certaines actions, comme désormais le World Clean Up Day, organisé à nouveau cette année.

Mercredi 6 octobre, comme c'est le cas régulièrement, ces partenaires de la Ville et du CCAS, ainsi que des représentants de Partenord, se sont rendus dans le quartier pour faire le point de vue sur ces avancées, mais aussi sur ce qui pose encore problème ou fait débat : le jet de déchets au sol qui attirent les pigeons et les rats, les problèmes de stationnement aggravés par la réalisation d'une nouvelle résidence côté Lomme, des problèmes de sécurité qui demeurent, la rénovation de l'aire de jeux pas encore terminée, les horaires d'ouverture du jardin partagé... L'investissement de chacun continue !

C'est en cours



Terrain avenue Debuire-du-Buc : ça travaille

Suite à la concertation qui s'est tenue tout l'été concernant l'avenir du terrain avenue Debuire-du-Buc, devenu square éphémère, de nombreuses contributions ont été rassemblées, et une réunion de travail s'est déroulée le 19 octobre. Compte tenu de la date de publication du Lambersart Info, nous y reviendrons dans le magazine suivant.

Le Conseil Municipal

Finances, urbanisme et retrait du Sivom



Le conseil municipal s'est réuni jeudi 14 octobre à l'hôtel de ville.

Retrait du SIVOM

La première délibération de l'ordre du jour concernait le retrait de la commune de Lambersart du SIVOM Alliance Nord-Ouest. Nicolas Bouche, maire, a expliqué : « *Le SIVOM a été créé il y a plus de 40 ans avec des compétences communes, depuis il s'est vu retirer des compétences, pour la plupart au profit de la Métropole Européenne de Lille. Le Sivom a sollicité un audit que nous avons étudié. Après réflexion, nous considérons que les compétences du Sivom pourraient être exercées par la commune ou d'autres intervenants et que le coût supporté par Lambersart est excessif par rapport aux services rendus* ». Les groupes d'opposition ont marqué leur accord avec cette décision.

Orientations budgétaires 2022

En préambule du débat autour du Rapport d'orientations budgétaires, Nicolas Bouche a expliqué que l'ancien maire Marc-Philippe Daubresse a fait voter par le conseil municipal en 2017 « *une modification du calcul de la taxe d'habitation de Lambersart qui nous vaut de bénéficier de 600 000 € supplémentaires* » et que « *600 000 autres euros supplémentaires sont liés à un coefficient correcteur propre aux services fiscaux* ». Kacem Lemtiri, adjoint aux finances, a rappelé les orientations du mandat : l'action sociale, la transition écologique, le développement de la démocratie participative. Parmi les projets en investissement, une réflexion est menée sur la décentralisation des restaurants scolaires et sur la rénovation du castel Saint-Gérard. Pour l'année 2022 plus précisément, en dehors du supplément fiscal de 1,2 million d'euros, les recettes venant des fonds attribués par l'État seront stables. L'élu a rappelé les efforts fournis par les services pour maîtriser les dépenses. En investissement, 1,285 million sera dédié au remboursement du capital de la dette, soit 28 % des dépenses d'investissement. 1,6 million d'euros peut être consacré à l'entretien du patrimoine et de voiries. Enfin, grâce aux efforts et à la renégociation des emprunts, l'annuité de la dette va baisser.

Christophe Caudron s'est réjoui des annonces faites sur « *des investissements significatifs* ». Pierre-Yves Pira a regretté « *l'absence d'actions pour les nouveaux vulnérables* ». Il s'est félicité d'autres points positifs.

Logements sociaux

Des questions ayant trait à la production de logements sociaux étaient ensuite à l'ordre du jour. La Ville a décidé d'acquiescer un

bien immobilier rue du 8 mai 1945 pour le mettre à la disposition d'un bailleur social via un bail emphytéotique de 60 ans pour l'euro symbolique. C'est la même procédure qui avait été engagée l'an dernier pour un bien rue Vaillant. Par ailleurs, le déclassement de parcelles, dans le triangle des Ormes, pour la réalisation d'un projet d'habitat adapté pour les gens du voyage, a été voté (lire pages 12-13). Bertin Lembrez, conseiller délégué au logement, a souligné que 58 nouveaux logements sociaux ont été actés depuis le début du mandat. « *Grâce à cela, dans deux ans, nous sommes en mesure de renégocier notre amende pour non-respect de la loi SRU à la baisse* ».

Urbanisme

Le conseil avait à son ordre du jour le débat sur les orientations du Plan d'aménagement et de déplacement durables (PADD) de la MEL.

Comme l'a expliqué Nicolas Burlion, conseiller municipal délégué à l'urbanisme, « *on a choisi d'organiser ce débat en préalable au conseil lors d'un séminaire en septembre* », avec tous les élus volontaires et directeurs des services de la ville. « *L'objectif était de recentrer sur des enjeux communaux. On a travaillé en ateliers sur 4 thématiques : l'avenir des Muchaux, le centre Bourg, la voie verte, la Briqueterie* ». Les enjeux qui ont été discutés sont "les mobilités", le besoin en services et commerces de proximité, le renouvellement urbain et la promotion de la nature en ville, la densité urbanistique, l'attention à porter aux constructions... L'opposition s'est félicitée de « *ce séminaire constructif* ».

Questions diverses

Parmi les questions diverses, on retiendra qu'Emmanuelle Pichonat, adjointe aux écoles, a été amenée à réexpliquer les raisons de la hausse de 2 % des tarifs de la restauration scolaire : permettre aux familles très modestes de bénéficier automatiquement du tarif réduit. Environ 80 familles de plus bénéficient ainsi de ce tarif. Fouad Laoutid, adjoint aux travaux, a détaillé l'état d'avancement des travaux salle Malraux, qui est l'objet de trois chantiers : l'installation des tribunes, le chantier de l'accessibilité, et les travaux annexes. Il estime que les travaux seront finalisés « *fin novembre, début décembre* ».

Céline Doutriaux, conseillère déléguée au patrimoine, a aussi fait le point sur la villa des Roses, léguée par le couple Claeys à la ville. Le prochain Conseil municipal aura lieu le jeudi 9 décembre.

> Retrouvez le compte-rendu complet du conseil municipal sur lambersart.fr



Jeunesse

Un lieu pour se détendre ou monter des projets

À partir du 16 novembre, la salle Honvault accueillera les 12-17 ans sur inscription. Une salle pour s'amuser mais aussi faire ses devoirs, organiser des sorties et monter des projets.

Rappelez-vous, c'était en décembre 2020. À l'époque Yassir Moukrim, conseiller municipal délégué à la jeunesse confiait : « Nous souhaitons redonner de la valeur à la jeunesse par un investissement au quotidien ». Un an plus tard, on ne changera pas une ligne de ce que désirait réaliser l'élu avec le service jeunesse, à savoir « mettre à la disposition des jeunes une structure d'accueil, la salle Honvault, pour leur permettre de développer des projets mais aussi un lieu d'accueil où ils pourront se détendre, partager, échanger et se divertir ou encore y faire leurs devoirs ». Alors, avec la crise sanitaire et les confinements, ce projet a pris un peu de retard, mais il revient sur le devant de la scène et la structure ouvrira le 16 novembre prochain, autant dire demain. Les jeunes concernés doivent être âgés entre 12 et 17 ans, et il faudra impérativement s'inscrire pour entrer dans le saint des saints. Pour animer le lieu qui fonctionne

comme un centre de loisirs et donc soumis à la réglementation de la Jeunesse et Sports, Lucas et Farah, deux animateurs diplômés, ont été recrutés. La salle Honvault sera ouverte les mardis et jeudis de 17h à 19h et le mercredi de 13h30 à 18h30. « Nous dissociérons les soirées du mercredi. Le mercredi ce sera l'occasion de monter des projets ensemble. Nous avons en tête un projet photo par exemple avec l'apprentissage de la technique sténopé, mais nous sommes aussi ouverts aux projets des jeunes. Le mercredi sera aussi l'occasion de sortir au bowling ou au laser game », évoque Lucas. L'animateur indique également que « le mardi nous donnerons un coup de main pour les devoirs ou la recherche de stages. » Mais là encore cela dépendra de la demande « car l'idée c'est aussi que les mardis et jeudis soir on puisse se vider la tête, faire du jeu vidéo, du baby-foot, du ping-pong, des jeux de société, des loisirs créatifs,

on a même un jeu de fléchettes. » Pour se faire connaître, Lucas et Farah se sont rendus dans les collèges de la ville « afin de présenter le projet, nous avons ressenti une attente du côté des collégiens mais aussi de la part des chefs d'établissements », ce qui permettra pourquoi pas de monter des projets en commun. Autre défi de taille, « développer l'accueil des filles », explique Farah. Cette dernière a une petite idée derrière la tête, après avoir « constaté un faible chez les filles pour tout ce qui touche au développement durable ». Des activités seront proposées dans ce sens « et pas que pour faire des produits de beauté », précise l'animatrice. La structure, « qui sera tout sauf un squat » indique Lucas, n'attend plus que quelques jeux et autre table de ping-pong pour ouvrir grandes ses portes !

> Inscriptions sur le site de la ville de Lambersart à partir du 4 novembre.

Journées Petite Enfance

DU 16 AU 27 NOVEMBRE 2021

On se retrouve enfin

Il y a un an, les Journées Petite Enfance (JPE) étaient annulées pour cause de confinement, mais cette année, les voyants sont au vert et rien ne pourrait empêcher l'organisation d'une manifestation annuelle. Le programme en a été chamboulé et seul le titre "**Le plaisir de se retrouver**" a été conservé. Un titre plein de promesses et de bienveillance.

Année particulière, dispositif particulier, les JPE (Journées de la Petite Enfance) se dérouleront sur deux semaines contre une semaine traditionnellement, soit du 16 au 27 novembre.

Beaucoup de temps forts seront doublés pour satisfaire aux contraintes, notamment les jauges réduites à 10-12 personnes.

Autre contrainte importante, il est impératif de **s'inscrire** au **03 20 08 44 61** ou à **petite_enfance@ville-lambersart.fr**

et de s'équiper d'un masque ! Durant ces deux semaines, le service Petite Enfance ne proposera pas de conférence-débat, la salle Malraux étant en travaux, mais un temps fort "cinéma" en lien avec sa

politique, basée sur la bien-traitance. Le film "C'est quoi le bonheur pour vous ?", a été réalisé par Julien Peron et Laurent Queral. Ça vous dit de discuter

et d'échanger sur les 7 milliards de définitions du bonheur? Inscrivez-vous !

MARDI 16 NOVEMBRE

- **9h>11h P'tit déj** pour les parents lambersartois accompagnés ou non de leurs jeunes enfants en présence des accueillant.e.s du Relais Petite Enfance et du Café des parents - sur inscription • Relais Petite Enfance*
- **14h>16h Groupe d'échanges** entre parents : "être parents au quotidien" • limité à 12 personnes - sur inscription • Café des parents**

MERCREDI 17 NOVEMBRE

- **9h>11h Ateliers parents/enfants** autour de "l'éveil sensoriel" limité à 8 enfants (de 0 à 5 ans) - sur inscription • Café des parents**

JEUDI 18 NOVEMBRE

- **19h Film/débat** : "C'est quoi le bonheur pour vous ?" - 7 milliards d'individus, 7 milliards de définitions - un film de Julien Peron et Laurent Queral • > **19h** : accueil > **19h30** : diffusion > **20h45** : échange/débat • limité à 15 personnes - sur inscription • Relais Petite Enfance*.

SAMEDI 20 NOVEMBRE

- **8h45>9h15 Accueil musical** pour les enfants inscrits à la 1^{re} séance de la bougeothèque le samedi matin • Animé par ACHACHA sur inscription • Bougeothèque*
- **9h30>10h30 Spectacle/atelier** parents/enfants animé par ACHACHA - limité à 12 enfants (de 0 à 6 ans) - sur inscription • Relais Petite Enfance*

LUNDI 22 NOVEMBRE

- **9h>10h ou 10h15>11h15 Spectacle/atelier** assistantes maternelles/enfants pour les assistantes maternelles de la ville, les enfants accueillis et leurs parents - animé par ACHACHA • limité à 12 enfants - sur inscription • Relais Petite Enfance*
- **18h>19h Atelier 'sophrologie'** parents/professionnels petite enfance - animé par Delphine Vaisselet - limité à 10 personnes - sur inscription • Relais Petite Enfance*

MARDI 23 NOVEMBRE

- **9h>11h P'tit déj** pour les parents lambersartois accompagnés ou non de leurs jeunes enfants en présence des accueillant.e.s du Relais Petite Enfance et du Café des parents - sur inscription • Relais Petite Enfance*
- **14h à 16h Groupe d'échanges entre parents** : "être parents au quotidien" - limité à 12 personnes - sur inscription • Café des parents**

MERCREDI 24 NOVEMBRE

- **9h>11h Atelier parents/enfants** autour de "l'éveil sensoriel" - limité à 8 enfants - sur inscription • Café des parents **
- **15h30>17h Atelier parents/enfants** animé par Flocontine - limité à 12 enfants - sur inscription • Café des parents **

JEUDI 25 NOVEMBRE

- **19h Film/débat** "C'est quoi le bonheur pour vous ?" 7 milliards d'individus, 7 milliards de définitions - Un film de Julien Peron et Laurent Queral • > **19h** : accueil > **19h30** : diffusion > **20h45** : échange/débat • limité à 15 personnes - sur inscription • Relais Petite Enfance*

VENDREDI 26 NOVEMBRE

- **9h30>10h30 Ateliers** parents bébés de 0 à 9 mois - pour les enfants lambersartois non inscrits à la bougeothèque séance découverte de motricité libre - limité à 8 bébés - sur inscription • Bougeothèque*
- **18h>19h Atelier "sophrologie"** parents/professionnels petite enfance - animé par Delphine Vaisselet - limité à 10 personnes - sur inscription • Relais Petite Enfance*

SAMEDI 27 NOVEMBRE

- **10h>11h Spectacle/atelier** parents/enfants - animé par ACHACHA - limité à 12 enfants (de 0 à 6 ans) - Sur inscription • Relais Petite Enfance*
- **11h30>12h00 Départ musical** pour les enfants inscrits à la 2^e séance de la bougeothèque le samedi matin - animé par ACHACHA - sur inscription • Bougeothèque*

* Relais Petite Enfance / Bougeothèque :
6 rue des Blanchisseurs

** Café des parents : 9 bis rue Chateaubriand



Une boîte à partages

au parc des Charmettes

Fruit d'une initiative du conseil des jeunes, une boîte à livres et boîte à denrées alimentaires attend vos dons. Et ce ne sera pas la dernière !

Juste à côté des jeux pour enfants du parc des Charmettes, une boîte à partages attend désormais vos dons en nourritures intellectuelles et terrestres. Un frigo a été recyclé en armoire fermée pour accueillir des livres, tandis que sur les côtés des étagères sont prévues pour des boîtes de conserve et autres denrées non périssables.

La boîte à partages a été inaugurée dimanche 19 septembre à l'occasion de la fête de l'arbre organisée chaque année dans le parc, en présence des initiateurs, les membres du conseil des jeunes, et de plusieurs élus municipaux. Comme l'a raconté à ce moment Eloïse, membre du conseil des jeunes, le projet de boîte à livres avait comme objectifs de « valoriser la jeunesse, créer des liens, favoriser la lecture, proposer une démarche solidaire et participative ». Un projet qui est également le fruit de l'investissement de nombreux intervenants : accompagnés par le service jeunesse, les jeunes du conseil ont conçu à partir de fin 2020 le projet qui a ensuite été réalisé par des jeunes en centres de loisirs,

le tout sous l'égide bienveillante des fins bricoleurs des ateliers municipaux. Et l'objet est désormais bien identifié grâce au service communication. S'est ajouté en fin de parcours l'ajout d'une boîte à denrées alimentaires, sur une idée de la municipalité. Nicolas Bouche s'est félicité de ce partenariat entre les services de la ville et le conseil des jeunes au profit d'une belle action. Et comme une bonne idée fait forcément des petits, d'autres boîtes à partages seront installées prochainement, cette fois de préférence à côté de supermarchés.

Témoignages

Dylan, membre du conseil des jeunes : « Pendant les confinements, le conseil des jeunes a eu l'idée de cette boîte à livres pour que chacun puisse déposer et prendre des livres. L'idée était aussi de rapprocher les jeunes de la lecture. Pendant les vacances de février, les centres de loisirs ont récolté plus de 250 livres pour ce projet. Puis la boîte

à livres a été réalisée seulement pendant les vacances d'été en raison de la crise sanitaire au printemps ».

Célian, du centre de loisirs 12-17 ans de juillet : « Nous avons habillé le frigo avec du contreplaqué résistant à l'extérieur, à l'intérieur nous avons posé des tablettes, et les portes, recouvertes de bois exotique, ont été découpées pour poser du plexiglas transparent. On nous a expliqué et on a tout fait, c'est vraiment le fruit de notre travail ».

Pierre Bertin, adjoint à l'action sociale : « C'est d'abord un projet du conseil des jeunes, pour le don de livres. Au niveau des élus, nous avons eu le témoignage d'habitants de Canteleu qui déposaient des boîtes de conserve sur leur appui de fenêtre, et qui ont reçu des remerciements de Lambersartois que cela a bien dépanné dans une période difficile. Ils ont demandé à la ville de développer cette idée, c'est ce que nous avons fait en ajoutant la possibilité de dons alimentaires au projet de boîte à livres ».



Le Farro pour animer et faire connaissance

Sophie Chambolle et David Aghina, enseignants et lambersartois, sont des danseurs de Farro, une danse brésilienne qu'ils pratiquent notamment au sein de l'association Biscotinho de Lille. Le couple avait une idée simple : « Partager des rendez-vous avec les Lambersartois autour de la danse et plus particulièrement le Farro » explique Sophie. Pour ce faire ils se sont lancés et ont sollicité le dispositif "Appel à projets". Les 700 € obtenus permettront ainsi de monter des spectacles lors d'événements, comme ce samedi 25 septembre, jour de marché rue du Bourg. Mais pourquoi le Farro ? « C'est une danse populaire du Nord-Est du Brésil, une danse intergénérationnelle qui se pratique dans toutes les bonnes occasions, une danse de guinguette ». Plus facile que d'autres danses sud-américaines, le Farro peut se danser à son rythme et c'est en cela qu'elle est populaire. Grâce à Sophie et David, et leur volonté de faire bouger les choses et faire vivre un marché qui se déroule sous leurs fenêtres, cette animation assurée par les musiciens de Biscotinho et le spectacle d'initiation et tout en humour de Lydie et Johanna ont mis du soleil dans les cœurs ! Pour la suite, Sophie indique : « Nous sommes ouverts à toutes les propositions qui seront faites ». Alors à vos idées, berges de la Deûle, marché de Noël... toutes les bonnes idées pour se retrouver autour de la danse, du Brésil et faire connaissance seront les bienvenues.

> Contact : rencontres danse lambersart sur facebook
Sophie.Chambolle@gmail.com



Associatif & Citoyen



Rêves de Fandié, des jouets par milliers



Dans la vie, il faut rêver et Yali-Jeanne Camara a fait un beau rêve pour les enfants de Fandié, du nom de ce village situé à environ 60 km de Conakry, capitale de la Guinée. « Ça fait un peu plus de dix ans que je souhaitais créer cette association ». Tout est venu d'un constat : « Il n'y a pas de jeux dans les villages reculés et mon fils a pris l'habitude chaque année de donner l'un de ses cadeaux à ses copains là-bas ». C'est ainsi que Yali-Jeanne a eu l'idée de récolter des jouets (650 au 1^{er} octobre) pour les enfants du village

familial. Au-delà du grand cœur de l'action, l'originalité ici, « c'est que l'enfant saura à quel enfant du village il donnera son cadeau. » De plus, elle a souhaité mettre en place une boucle vertueuse en amont et en aval de ce don : « Les jouets seront réparés, révisés et nettoyés par Le Grenier d'Envie, une entreprise de réinsertion professionnelle du groupe Vitamine TC ». Pour l'instant deux écoles, Desrousseaux et Saint-Nicolas, participent, en attendant d'autres. Yali-Jeanne Camara et tous les membres de l'association reçoivent déjà les jouets, avec un objectif, « remettre les cadeaux à la période de Noël, un jour déjà très attendu à Fandié si j'en juge les échos du responsable de la jeunesse du village. » Une journée festive sera organisée à Fandié le jour de la remise. Souhaitons le même succès qu'à Lambersart, où pour récolter des fonds (2 400 €), l'association avait prévu le 26 septembre au parc des Charmettes des structures gonflables, des jeux et des stands maquillage.

Par la suite, Rêves de Fandié souhaite mettre en œuvre d'autres projets. « À moyen terme, nous aimerions récupérer des aires de jeux non utilisées dans des parcs, les remettre à neuf et les envoyer en Guinée », explique la jeune maman. Yali-Jeanne indique aussi souhaiter « récupérer des ordinateurs portables pour mettre en place un vrai projet éducatif et ainsi de diffuser l'idée qu'il y a un avenir en Guinée, un autre avenir que l'immigration vers les grandes villes ou l'Europe. » Souhaitons de beaux rêves à une association que ne s'endort pas sur ses lauriers.

> Contact : revesdefandie.org



Habillez-vous "Comme neuf" !

Sa boutique "Comme neuf" va bientôt fêter son année d'existence, et Corinne De Sainte Mareseville est ravie de s'être lancée dans cette aventure, même si elle a dû vivre les désagréables conséquences de la crise sanitaire. Mais la jeune femme est sûre d'avoir trouvé son créneau. Elle qui a travaillé pendant 15 ans dans les ressources humaines en entreprise s'est fait « rattraper par ses convictions personnelles autour de notre impact écologique ». Et d'expliquer : « Cela fait longtemps que je me meuble en récup ou d'occasion, que je suis adepte de la fripe, ensuite je suis allée plus loin en faisant mes produits ménagers maison, en achetant en vrac, en consommant plus local. Parallèlement, je commençais à tourner un peu en rond dans mon job ».

L'idée lui est venue d'un magasin de vêtements de seconde main. Lambersartoise, elle a été attirée par l'avenue de Dunkerque, « où il y a désormais plusieurs commerces

dans une démarche écoresponsable », et a repris l'ancienne boutique Exclusivement Elles en la réaménageant pour offrir une partie femmes et une partie enfants.

« Je fais de l'achat-revente auprès de particuliers, pas du dépôt-vente. Les prix sont fixés d'avance, et je fais mon choix dans ce qu'on me propose. Mon créneau, ce sont des articles du quotidien, variés, de saison, en très bon état. « Je veux offrir un lieu où l'on peut toucher, essayer, venir avec sa maman, sa copine, se faire plaisir, et recréer du lien social, contrairement aux plateformes de revente en ligne ».

Comme neuf, 368 avenue de Dunkerque, tél 09 81 47 54 49. Sur Facebook, Instagram et site internet : www.commeneuve.org
Du mardi au vendredi de 10h30 à 18h30, le samedi de 10h30 à 12h et de 14h à 18h30.

Coup de chapeau

Édouard Chouteau, 27 ans, chef du restaurant gastronomique La Laiterie depuis fin 2020, s'est vu attribuer le 20 septembre une belle distinction par le Gault et Millau : le Trophée Grand chef de demain. C'est le seul chef des Hauts-de-France à avoir reçu ce prix. Une première marche vers la reconquête de l'étoile Michelin ?

Une Miss à Lambersart !

Donatella Meden, 20 ans, a été élue Miss Nord-Pas-de-Calais 2021 le 16 octobre dernier ! Cette étudiante dans la mode à Lille est née et a fait toute sa scolarité à Lambersart. Elle représentera notre région à l'élection de Miss France, le 11 décembre.

Nouveau

Ils font vivre Lambersart

CoquO, un restaurant chaleureux au Canon d'Or

Le restaurant de l'avenue de la République, Les Vedettes, a laissé place début septembre à CoquO. Du bois, du cuir, du métal, des affiches décalées... Orlane Capron, la gérante (le C et le O viennent de son nom et de son prénom) a souhaité un lieu chaleureux, bar à vin et restaurant.

Elle qui a passé plus de 15 ans à la tête d'agences funéraires puis a été pendant deux ans à la tête du Wine Not, une importante brasserie de Lens, relève un nouveau défi. « J'ai adoré me lancer dans la restauration, j'aime faire plaisir, et ce côté partage de la cuisine.

Je voulais cette fois un restaurant à taille humaine, dans un quartier calme, et quand j'ai découvert cet endroit, c'était ici et pas ailleurs ». D'autant plus qu'il s'agit

d'un retour aux sources, puisqu'elle a passé durant sa jeunesse ses vacances à Lambersart, chez ses grands-parents.

CoquO propose le midi une ardoise entrée/plat/dessert, et le soir davantage

des planches et une petite restauration autour d'un verre de vin. « Les vins sont à 80 % bio, la carte est courte mais variée car les produits sont frais, et de qualité, si les huîtres sont des Fines de Claire et les fromages de Philippe Olivier, le reste est fait maison : foie gras, saumon gravlax, desserts... ». Sans oublier

les frites au gras de bœuf et le plat phare, le welsh soufflé... Orlane, qui se charge des courses et de la création de la carte avec son chef, conclut : « Je suis une passionnée ».

> Ouvert du lundi au vendredi midi, du mercredi au samedi soir. Contact : 03 20 60 55 29. Facebook et Instagram : CoquOrestobar





La solidarité dans les réseaux sociaux

Il y a aussi de belles histoires sur le groupe *Nous sommes lambersartois* et cette fois c'est celle d'un petit chat prénommé Zelda. Des habitants se sont mobilisés pour qu'il soit recueilli dans des familles "temporaires", le temps de l'été ! Trouvé dans un jardin par Patricia, ce chaton handicapé n'avait pas d'endroit où aller. Nico souhaite le récupérer mais comme Patricia, il a prévu ses congés d'été. Par chance, plusieurs personnes se manifestent pour ce chaton trop mignon. Et naturellement, grâce à ce groupe et en quelques commentaires, les habitants discutent et trouvent un accord sur un planning... de garde du chat, pendant l'été ! Nico, après avoir récupéré Zelda, raconte ses premières sorties, «*il est effectivement handicapé des deux pattes arrières, l'une est minuscule et l'autre n'a pas fini de se développer, mais il va bien, il mange bien, il a encore très peur et a trouvé plein de cachettes*» peut-on lire sur le groupe.



Il s'est arrangé avec Smeralda qui va le garder début août puis avec Laura pour la deuxième quinzaine. Cette fois ça a l'air si facile d'organiser une garde partagée ! De maison en maison, une chose est sûre ce chaton n'est plus abandonné et a vécu les meilleures vacances de sa vie.

C'est le 13 septembre que l'on retrouve Zelda sur le groupe, en pleine forme et visiblement, dans sa nouvelle famille. Un grand merci à Patricia qui a organisé une nouvelle vie pour ce petit chat sur le groupe *Nous sommes lambersartois*.

LES RÉSEAUX CE N'EST PAS DÉDIÉ QU'AUX JEUNES !

100 ans et sur Facebook !

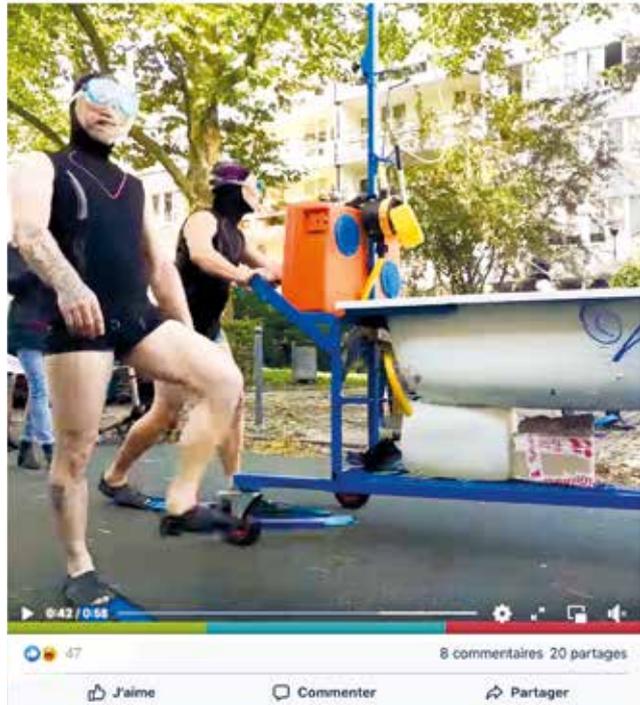


Nous allons désormais à la rencontre des centaines de notre ville pour leur souhaiter un bon anniversaire et ça a l'air de vous plaire de pouvoir souffler avec eux leurs 100 bougies !



Semaine bleue

[Semaine bleue 🇵🇷]
Top départ palmé pour cette semaine bleue ! Si vous les avez croisés ce n'était ni un triathlon, ni le tournage d'un clip publicitaire mais bien le début de la semaine à destination de nos seniors ! 🏊‍♂️🏊‍♀️ Le commando guimauve a déambulé (en maillot, masque et tuba) ce matin dans les rues lambersartoises à la rencontre des personnes âgées. Vous n'avez pas eu le programme ? Il est encore temps de participer : papotage, marche nordique, course aux escargots, sophrologie, sortie à la ferme... Il y en a pour tous les goûts !
👉 Plus d'infos : Semaine bleue : ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire



Des hommes palmés et en maillot de bain qui déambulent dans les rues, une course aux escargots, des jeunes étudiants qui proposent leurs services d'esthétique, des marcheurs habillés en bleu... On dirait que suivre cette semaine bleue sur Facebook et en story insta, pourtant à destination des seniors, vous a plu ! Merci à tous pour votre engagement !

Tribunes

La démocratie participative, ça marche !

C'était au cœur de notre programme : faire de la participation des habitants, de leur implication, leur écoute, une priorité. Donner une vraie place aux citoyens dans la prise de décision politique. C'est désormais bien en place à Lambersart :

- Concertations autour des projets immobiliers (ferme Masschelein, site Bonte, site des Ormes...)
- Partage d'idées et co-construction de projets avec les habitants d'une rue ou d'un quartier (Braille, Debuire-du-Buc...)
- Accompagnement d'un groupe de citoyens engagés (Lambersart demain)
- Mise en place d'un observatoire indépendant de la participation
- Consultations citoyennes (site internet, salle Malraux...)
- Réflexion autour du projet d'aménagement de la ville (PADD) pour les prochaines années avec les services municipaux et les élus de la ville toutes tendances confondues

On pourrait citer encore d'autres exemples et d'autres projets sont d'ores et déjà en cours de réalisation (installation d'un tiers-lieu citoyen, concertation autour du plan de circulation...).

Vous êtes nombreux à avoir envie de vous investir dans la Ville pour créer du lien social ou participer à la transition écologique. Nous, élus, avons besoin de vous pour faire grandir Lambersart !

Groupe "Un nouveau souffle pour Lambersart"

unnouveausoufflepourlambersart@gmail.com

Une ville sans projet et une ville sans avenir

Lors du conseil municipal a eu lieu le débat budgétaire 2022, la situation financière et les ratios sont bons y compris la dette, la trésorerie est supérieure à 7 M€. Mais on reste sur sa faim sur les projets, à part les travaux à Malraux qui traînent et vont lui supprimer son caractère multimodal. Autre débat engageant l'avenir, dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, 4 sites sont concernés : Briqueteries du Nord, Muchaux, centre bourg et voie verte. Quel modèle veut la majorité : une ville dortoir comme cela semble se confirmer dans les choix actuels (désengagement du pilotage économique, des commerces, des associations, baisse des effectifs attachés au service public, une politique focalisée finances). Quel urbanisme au sein d'un secteur très résidentiel? Nous prônons une marque de fabrique sur le plan écologique, pour nous différencier et montrer notre attachement à la lutte contre le réchauffement climatique (mode de construction, choix de matériaux engagés et écoresponsables). Le lien social ne s'articule pas seulement autour de problématiques urbaines, mais de service et d'outil, type associations..., pour animer. C'est une autre façon d'investir sur la ville.

Groupe "Lambersart avec vous"

contact@lambersart-avec-vous.fr

Le prix de l'énergie flambe !

Les hausses récentes et futures de l'énergie s'imposent à nous alors que les salaires et pensions stagnent. Le chèque énergie du gouvernement ne touchera qu'une part de ceux qui en auront besoin et n'endigera pas la consommation de ceux qui, locataires ou propriétaires, vivent dans des habitations mal isolées. Nous mesurons l'urgence d'une lutte solidaire contre le réchauffement climatique : rénover les logements doit permettre de répondre aux besoins essentiels en limitant gaspillage, pollutions et surtout conséquences irréversibles sur notre écosystème. Le logement est responsable de 20% des Gaz à Effet de Serre.

Des dispositifs épaulent les collectivités dans la rénovation thermique des bâtiments publics. Pour les particuliers, le dispositif Amélio de la MEL joue ce rôle et informe sur les aides. Pour le parfaire, des communes proposent une aide supplémentaire. Lambersart ne le fait pas encore. Pour contrer la fin du tarif réglementé, notre commune pourrait lancer un groupement d'achat d'énergie dont les lambersartois seraient les bénéficiaires. Les 200 euros en moyenne économisés par foyer compenseraient cette hausse du tarif, ceci dans l'attente du retour d'un véritable service public de l'énergie.

Groupe "Lambersart sociale, écologique et solidaire"

lambersart.sociale.ecologique@gmail.com
FB: @elusLambersart.sociale.ecologique.et.solidaire

Sorties

Culture

EXPOSITION

JUSQU'AU 1^{ER} DÉCEMBRE

Lambersart Art déco 2021

Jusqu'au 1^{er} novembre, sur les grilles du stade Guy Lefort, avenue du Colysée. Du 2 novembre au 1^{er} décembre, sur les grilles du clos Saint-Pierre, rue de Verlinghem. Exposition photographique sur l'Art déco à Lambersart. Dans le cadre du Printemps de l'Art déco en Hauts-de-France.

EXPOSITION

JUSQU'AU 7 NOVEMBRE

Lambersart, berceau du LOSC - Colysée

Une exposition réalisée par les services de la ville avec l'aide de Patrick Robert, président du LOSC. Association, historien, collectionneur et écrivain.
> Du mercredi au samedi de 13h à 18h; le dimanche de 13h à 19h, tél. 03 20 006 006. Gratuit.

EXPOSITION

JUSQU'AU 28 NOVEMBRE



Loups, cabanes, contes et jardins - Colysée

C'est la récré au Colysée! Le Colysée invite la Galerie Robillard, spécialisée dans l'illustration jeunesse. Découvrez les univers différents, mais tous poétiques et esthétiques, de quatre illustrateurs talentueux.
> Gratuit. Du mercredi au samedi de 13h à 18h; le dimanche de 13h à 19h, tél. 03 20 006 006.

EXPOSITION

DU 15 AU 28 NOVEMBRE

Objectif Art Déco

Sur les grilles du parc des Charmettes, avenue Clemenceau et avenue de Verdun. Exposition itinérante de 48 panneaux de photos réalisées par des amateurs dans les 15 communes participantes au Printemps de l'Art déco en Hauts-de-France.

ATELIER

27 OCTOBRE • 14H ET 16H

Siestes sonores

pour enfants - Colysée
Animées par la chanteuse lyrique Alice Pech de la compagnie La Reine de Cœur.
> À partir de 8 ans. Durée : 1h. Tarif : 3 €. Sur réservation au Colysée 03 20 006 006.

ATELIER

31 OCTOBRE • 15H

Atelier

enfants-parents - Colysée

Atelier animé par l'illustratrice Magali Dulain. Expérimentez l'aquarelle et créer un livre "escargot".
> À partir de 8 ans. Durée : 2h. Tarif : 3 €. Sur réservation au Colysée 03 20 006 006.

SPECTACLE

03 NOVEMBRE • 18H

Spectacle jeune public - Colysée

"Dead is dodo" de la compagnie La Générale d'Imaginaire célèbre en musique les espèces en voie de disparition et leurs lieux de vie. Un voyage en forme de conte musical.
> À partir de 9 ans. Durée : 45 min. Tarif : 3 €. Sur réservation au Colysée 03 20 006 006.



LES Héroïques

EXPOSITION

DU 13 AU 28 NOVEMBRE

Après l'exposition « Lambersart berceau du LOSC », le rez-de-chaussée du Colysée accueillera pendant 15 jours l'exposition « Les Héroïques » par les Éditions Talents Hauts, avec la complicité de la Librairie Au Temps Lire de Lambersart. En cinq ans, la collection « Les Héroïques » s'est imposée par la qualité de ses textes et son style graphique singulier. Cette collection de romans historiques pour adolescents se distingue par des thématiques rares et une volonté de donner la parole aux oubliés de l'Histoire. L'exposition met en scène les très belles illustrations réalisées par Julia Wauters pour les couvertures des 12 romans.

RENCONTRE

12 NOVEMBRE • 18H

Rencontre

avec Nicolas Michel - Colysée

À l'occasion du lancement de l'exposition "Les Héroïques", cet auteur-journaliste viendra parler de ses livres pour ados "Le chant noir des baleines" et "Quand le monstre naîtra".

> À partir de 13 ans. Gratuit. Réservation conseillée au Colysée 03 20 006 006.

CONFÉRENCE

16 NOVEMBRE • 14H



Le métro de Moscou

Ferme du Mont Garin

Club Nord Madame
> Renseignements : 03 28 52 83 75.

SPECTACLE

20 NOVEMBRE • 16H

Spectacle jeune public - Colysée

"Les empreintes de Jeanne", par la compagnie de l'Interlock. Théâtre de papier et de poésies.
> À partir de 5 ans. Durée 40 min. Tarif : 3 €. Sur réservation au Colysée 03 20 006 006.

VISITE

28 NOVEMBRE • 17H30

Promenade des vitraux en bus

Réservez votre place dans le bus qui partira à la découverte des vitraux remarquables des villas lambersartaises, illuminés à la nuit tombée.

> Passe sanitaire obligatoire. Nombre de places limité. Tarif : 5 €. Sur inscription en mairie 03 20 08 44 44, poste 546 ou par mail patrimoine@ville-lambersart.fr

Loisirs

EXPOSITION

6 ET 7 NOVEMBRE • 10H À 18H

Exposition-vente

Ferme du Mont-Garin

Artisanat en provenance du Congo, du Togo, du Pérou et de Madagascar. Vente au profit d'enfants d'Afrique opérés au CHU de Lille pour malformation cardiaque.
> Entrée libre

JEU

21 NOVEMBRE • 14H

Concours de belote

Castel Saint-Gérard

Les Dany's Folies - Ouverture des portes à 14h, début des concours à 14h30. Nombreux lots. Petite restauration. Bénéfices reversés au Téléthon.
> Tarif : 7€. Passe sanitaire obligatoire. Pré-inscriptions : 06 77 47 81 76.

ATELIER

22 NOVEMBRE • 20H À 22H

Les lundis qui chantent

Centre Jules-Maillot

Soirée mensuelle de chant choral ouverte à tous.
> Tarif : 1€. Renseignements : 06 17 54 75 87, paremail ma.roger@yahoo.fr

ANIMATION

28 NOVEMBRE • 15H À 20H

Thé dansant - Centre Eugène-Dutoit

Association Familiale Culture et Loisirs
> Entrée : 2€. Passe sanitaire obligatoire. Renseignements : 03 20 93 55 76.

Sport

FOOTBALL

7 NOVEMBRE • 17H30

Match de gala

Stade Guy-Lefort

Match entre les anciens de l'UFL et les anciens du LOSC. Dans le cadre de l'exposition "Lambersart, berceau du LOSC" au Colysée. Entrée gratuite.

La photo du mois

Le Colysée

Champ de Courses

"Miroir"

Photo Michel Ledoux ©
Membre du Photo Club de Lamberstart
Infos club : michel.vallant0@orange.fr
06 70 27 07 06

